



26/10/2021

252 réseaux et organisations de défense des droits humains

Condamnent la dernière décision du gouvernement d'occupation et d'Apartheid concernant les six organisations palestiniennes de la société civile et de défense des Droits Humains

Elles appellent les organisations internationales des Droits Humains à la condamner, à œuvrer pour son annulation et à protéger les défenseurs des droits de l'homme.

Les organisations de défense des Droits Humains soussignées expriment leur préoccupation et leur ferme condamnation de la décision par le gouvernement israélien d'occupation et d'Apartheid, le 19 octobre 2021, de classer six organisations palestiniennes de la société civile et de défense des Droits Humains comme " organisations terroristes ", en vertu de la loi israélienne antiterroriste de 2016. Il s'agit de : Al-Haq, la Fondation Addameer pour les Droits Humains, l'Union des comités de femmes palestiniennes, Defense for Children International/Branche palestinienne, l'Union des comités de travail agricole, et Bisan Research Center.

Cette décision illégitime intervient dans le contexte de la poursuite des attaques de l'occupation et de l'État d'Apartheid contre les droits du peuple palestinien, en particulier son droit de lutter, quelles que soient les formes de sa lutte, pour la liberté, le droit au retour, l'autodétermination et la construction de son État palestinien indépendant, comme le garantissent la Charte internationale des droits de l'homme et le droit international.

Cette décision illégitime vise également à délégitimer les ONG palestiniennes et à dénaturer leur combat, notamment les organisations de défense des Droits Humains et les personnes impliquées dans leurs activités : c'est le prélude à leur suppression et elle vise à faire taire leurs voix qui révèlent les violations de l'occupation et la





domination du régime colonial d'Apartheid et de discrimination raciale que subit le peuple palestinien. Cette décision est une réponse à leur dénonciation des politiques et des pratiques de colonisation, ainsi que des mesures israéliennes illégales qui ont privé le peuple palestinien, depuis 1948, de l'exercice de son droit inaliénable au retour et à l'autodétermination. Cette décision vise, de plus, à affaiblir les voix qui appellent au rendu de comptes et à la fin de l'impunité pour les auteurs de crimes de guerre et de crimes contre l'humanité contre le peuple palestinien.

Les organisations soussignées appellent toutes les forces éprises de liberté et de justice, les défenseurs des Droits Humains et les peuples du monde à la solidarité, et à prendre des mesures tangibles pour surmonter les obstacles et permettre aux organisations palestiniennes de la société civile et de défense des Droits Humains de disposer des moyens de surveiller les violations et les crimes permanents de l'occupation et d'apporter leur soutien au peuple palestinien dans sa lutte héroïque et continue, depuis plus de sept décennies, pour la libération de la Palestine du régime d'Apartheid et du colonialisme des colons israéliens.

Les organisations soussignées saluent les luttes du peuple palestinien et sa résilience légendaire. Elles apprécient les efforts des organisations de la société civile palestinienne et de défense des Droits Humains, notamment les organisations visées par cette décision illégitime.

Les organisations soussignées appellent également le Haut-Commissaire des Nations Unies aux droits de l'Homme, le Conseil des droits de l'Homme des Nations Unies, le Comité international de la Croix-Rouge, et toutes les instances internationales concernées par la défense des Droits Humains, en particulier l'Observatoire international pour la défense des défenseurs des droits de l'Homme du Haut-Commissariat des Nations Unies aux droits de l'Homme, ainsi que le Rapporteur du Comité spécial sur le statut des défenseurs des droits de l'homme, afin qu'elle prennent les mesures juridiques appropriées, condamnent la décision du



gouvernement d'occupation, œuvrent à son annulation et assurent la protection des défenseurs palestiniens des droits de l'homme et des droits du peuple palestinien.

Les signataires :

1. Coordination Maghrebine des Organisations des Droits de humains (dont 26 organisations RH du Maroc, de la Mauritanie, de l'Algérie, de la Tunisie et de la Libye)
2. La Coalition marocaine pour les organes des droits de l'homme (comprend 20 organisations marocaines de défense des droits de l'homme)
3. Union générale des juristes palestiniens
4. Fédération d'Action Féminine/Maroc
5. Union des femmes jordaniennes
6. La Fédération jordanienne des syndicats indépendants
7. Union Nationale des Femmes Tunisiens
8. L'Union nationale des ONG palestiniennes (comprend 320 institutions)
9. Le comité d'action de la Fédération des femmes
10. Union des comités de femmes palestiniennes
11. Union des comités de femmes pour le travail social/Palestine
12. Coalition Tunisienne Contre la Peine de Mort
13. La Coalition des droits de l'homme pour arrêter l'agression, lever le siège et construire la paix au Yémen (comprend 10 organisations de dix pays arabes)
14. La Coalition Palestinienne Contre la Torture (PCAT) (10 institutions) / Palestine,
15. Coalition égyptienne pour les droits de l'enfant (comprend 180 institutions)
16. Collectif Soumoud
17. La maison arabe en Ukraine
18. L'Assemblée académique pour le soutien de la Palestine-Liban
19. Rassemblement culturel pour la démocratie / Irak
20. Assemblée culturelle des femmes pour la démocratie / Iraq
21. Assemblée Démocratique de la Jeunesse/Liban
22. Plateforme ONG (Tajamoh)/Liban
23. Rassemblement des femmes démocrates libanaises



24. Coalition jordanienne contre la peine de mort
25. Coalition syrienne contre la peine de mort (SCODP)
26. Coalition irakienne contre la peine de mort
27. L'Alliance irakienne pour les organisations des droits de l'homme (comprend 55 organisations)
28. La Coalition arabe contre la peine de mort
29. La Coalition égyptienne pour les droits de l'homme et le développement (comprend 550 organisations)/Égypte
30. L'Alliance féministe syrienne va activer la résolution 1325 du Conseil de sécurité
31. Coalition yéménite contre la peine de mort
32. Transparence Maroc
33. Association Ibn Rushd pour le développement et la démocratie / Irak
34. Association des amis de la vie pour le contrôle des drogues/Palestine
35. Association ACT pour les études et le règlement alternatif des différends / Palestine
36. Société de l'Union des femmes arabes, Naplouse/ Palestine
37. La Société jordanienne des droits de l'homme
38. Société palestinienne de secours médical
39. Association des universitaires culturels/ Palestine
40. Société caritative Al-Amal pour les sourds/Palestine
41. Association de secours pour le développement/Palestine
42. Société des droits de l'homme de Bahreïn
43. Association Baraem pour le travail social/Liban
44. Association solidarité laïque Tunisie/ Tunis
45. Association de développement communautaire pour la pensée et la culture / Palestine
46. Association de communication libano-palestinienne/Liban
47. Association Tunisienne de l'Action Culturelle
48. Association Tunisienne des Femmes Démocrates
49. Association Tunisienne de Soutien des Minorités.(ATSM)
50. Association des Tunisiens de France
51. Association des juristes jordaniens / Jordanie
52. Association d'Old Hebron pour les secours et le développement / Palestine
53. Association des Pionniers pour la Culture et les Arts / Palestine
54. Association des femmes qui travaillent / Jordanie



55. Association chrétienne des jeunes femmes/Palestine
56. Association du Réseau Culturel International pour la Palestine
57. Association de la diaspora palestinienne en Suède
58. Société de transparence de Bahreïn
59. Association d'amitié arabo-européenne/France
60. Société pour le soin de l'environnement et de la société / Palestine
61. Société palestinienne pour les maladies chroniques et les soins aux enfants/ Palestine
62. Association palestinienne pour le contrôle des drogues
63. Société Saint Thomas/Liban
64. Association libanaise contre la normalisation
65. Société libyenne pour les droits de l'homme et la recherche scientifique/ Libye
66. Association des femmes de Bahreïn
67. Association des travailleuses palestiniennes pour le développement
68. Association du Centre de développement des femmes palestiniennes / Palestine
69. Association du Centre culturel pour le développement de l'enfant/ Palestine
70. Association Avenir Culturel Social/Liban
71. L'Association Marocaine des Droits de l'Homme
72. L'Association Marocaine des Femmes Progressistes
73. Association du Forum économique et social pour les femmes / Jordanie
74. L'Association Mauritanienne pour la promotion des droits
75. Association ALMizan pour le développement et droits de l'homme / Irak
76. Société de Secours Social pour le Développement des Femmes / Palestine
77. L'association des Femmes Tunisiennes pour la Recherche sur le Développement signe le communiqué
78. Organisation des femmes arabes-Jordanie
79. L'Association nationale pour la défense des droits et libertés / Egypte
80. Association Amy pour les droits et le développement/Égypte
81. Association des semences pour le développement et la culture/ Palestine
82. Société du Centre social Burj Al-luqluq- Jérusalem-/Palestine
83. Association palestinienne de planification et de protection de la famille (PFPPA)
84. Association de développement de la jeunesse / Palestine
85. Association pour le développement des femmes rurales/Palestine
86. Société Jothor pour les droits de l'homme-Jordanie



87. Association Ponts Citoyennetés / Tunisie
88. Association José Marti pour la solidarité arabo-latino-américaine
89. Association Diyar Al-Ezz pour les droits et libertés / Jordanie
90. Association Rachel Corrie pour la solidarité entre les peuples
91. Association Rasid pour les droits de l'homme / Liban
92. Association des femmes Roaa-Jordanie
93. Association des femmes de Jérusalem-Ouest/Palestine
94. Association Shamoua pour la protection des droits de l'homme/Égypte
95. Association culturelle sociale Tayr Dibba/Liban
96. Association du centre culturel de Haïfa - Camp de Tulkarem/ Palestine
97. Institut de recherche appliquée – Société de Jérusalem (ARIJ)
98. Association de l'Institut de solidarité des femmes jordaniennes
99. Association du Forum pour le Développement des Femmes / Egypte
100. Forum de la société d'Amman pour les droits de l'homme
101. Association des Femmes de la Tunisie Moderne / Tunisie
102. Association des Nachas de Tunisie
103. Association des médias culturels Hala suar/Liban
104. Association Yaqzah pour la démocratie et l'État civil/Tunisie
105. Protéger les défenseurs des droits humains dans le monde/ France
106. Ligue tunisienne pour la tolérance
107. La Liga de Túnez para la Defensa de los Derechos Humanos
108. La Ligue algérienne de défense des droits de l'homme
109. La Ligue des Juristes Démocratiques Libanais
110. Ligue Arabe des Arts et de la Créativité/ Tunisie
111. Association des Ecrivains Tunisiens Libres
112. Ligue des femmes irakiennes
113. Association des femmes chefs de famille de Mauritanie
114. Irakien Ligue des formateurs des droits de l'homme
115. Rashid pour l'intégrité et la transparence/ Jordanie
116. Pionniers de la liberté pour la formation à l'intégrité et aux droits de l'homme / Jordanie
117. Le Réseau jordanien pour les droits de l'homme (comprend 10 organisations de défense des droits de l'homme)
118. Le Réseau jordanien pour l'intégrité des élections





119. Réseau électoral dans la région arabe
120. Le Réseau de défense des femmes en Syrie (comprend 57 organisations de femmes syriennes)
121. Réseau des journalistes indépendants/Soudan
122. Réseau mondial pour la défense du peuple palestinien
123. Le réseau arabe des formateurs des droits de l'homme
124. Réseau juridique des femmes arabes
125. Réseau des volontaires pour le développement et les droits de l'homme / Égypte
126. Réseau de femmes pour le soutien aux femmes/Jordanie
127. Réseau des femmes pour la paix et la sécurité (Yémen)
128. Réseau des ONG palestiniennes - PNGO (comprend 142 organisations)
129. Le Réseau national syrien pour la paix civile et la sécurité communautaire.
130. Personnel des affaires féminines/Palestine
131. La Fédération syrienne des organisations et organismes de défense des droits de l'homme
132. Commissions pour la défense des libertés démocratiques et des droits de l'homme en Syrie (LDH)
133. Comités de travail des femmes/Palestine
134. Commission médicale syrienne/Paris
135. Commission Arabe des Droits Humains
136. Le Comité kurde des droits de l'homme en Syrie (A Rasid).
137. Comité de suivi pour soutenir la question des détenus libanais dans les prisons israéliennes/Liban
138. Le Comité de Vigilance pour la Démocratie en Tunisie - Belgique
139. Le Comité pour le respect des libertés et des droits de l'homme en Tunisie
140. Initiative palestinienne pour approfondir le dialogue mondial et la démocratie-MIFTAH
141. Conseil international de secours et de développement/Yémen
142. Conseil yéménite des droits et libertés / Yémen
143. Conseil libanais des femmes (comprend 150 organisations)
144. Groupe Droit et Droit en Palestine
145. Avocats pour la justice /Yémen
146. Ecole des Mères/Palestine
147. Observatoire international pour la documentation des violations des droits de l'homme / Argentine



148. Observatoire du monde arabe pour la démocratie et les élections
149. L'Observatoire Arabe des Droits de l'Homme et de la Citoyenneté/Liban
150. Centre des médias des droits de l'homme et de la démocratie «SHAL'Alliance
151. Centre de Recherche, de Consultation Juridique et de Protection des Femmes - Gaza / Palestine
152. Centre de consultation psychologique et sociale pour femmes/Palestine
153. Centre des médias des femmes arabes / Jordanie
154. Centre d'études et de recherche Al-Badeel/Jordanie
155. Arab House Centre de recherche et d'études / Egypte
156. Khiam Centre de réadaptation pour les victimes de la torture-Liban
157. Centre d'études pédagogiques appliquées - Jérusalem / Palestine
158. Centre d'études sur les femmes/Palestine
159. Centre International pour la Promotion des Droits et Libertés - Association Suisse
160. Le Centre Démocratique d'Etudes et de Développement/Palestine
161. Centre pour la démocratie et le développement communautaire - Jérusalem / Palestine
162. Centre pour la démocratie et les droits des travailleurs / Palestine
163. Centre Est-Ouest pour le développement durable/Jordanie
164. Centre du monde arabe pour la démocratie et les droits de l'homme/Jordanie
165. Centre arabe européen pour les droits de l'homme et le droit international / Norvège
166. Le Centre Arabe pour le Développement Agricole / Acad / Palestine
167. Centre palestinien pour l'indépendance de la profession d'avocat et de la magistrature "Musawa"
168. Centre palestinien pour les questions de paix et de démocratie
169. Centre de conseil palestinien
170. Le Centre palestinien pour le développement et la liberté des médias "MADA"
171. Le Centre palestinien pour le dialogue démocratique et le développement politique
172. Centre palestinien d'études et de développement
173. Centre palestinien pour la démocratie et la résolution des conflits/ Palestine
174. Centre Phenix d'études économiques et informatiques/Jordanie
175. Centre d'aide juridique et des droits de l'homme de Jérusalem/Palestine
176. Centre d'aide et de conseil juridiques pour femmes/Palestine
177. Centre Bisan pour la recherche et le développement/Palestine
178. Excellence Consulting Center for Development / Bahreïn



179. Centre de Tunis Pour la Liberté de la Presse
180. Centre Jothor pour les droits de l'homme
181. Centre pour la protection et la liberté des journalistes/Jordanie
182. Center for Gender Studies - Genre / Soudan
183. Centre de Damas pour les études théoriques et civiles
184. Centre Shahid pour les droits des citoyens et le développement communautaire
185. Centre des Affaires Féminines - Gaza / Palestine
186. Centre Adalah d'études sur les droits de l'homme/Jordanie
187. Centre de traitement et de réadaptation pour les victimes de la torture (TRC)/Palestine
188. Amman Centre d'études sur les droits de l'homme (ACHRS)
189. Centre des médias de Qubbat Al Sakhra
190. Kalima Centre pour les droits de l'homme / Egypte
191. Institut de Recherche Appliquée - Jérusalem (ARIJ) / Palestine
192. Institut Scandinave des Droits de l'Homme/Genève
193. Institut international pour la paix, la justice et les droits de l'homme/Genève
194. Institut Démocratique égyptien pour la Sensibilisation aux droits Constitutionnels et Juridiques / Égypte
195. Institut palestinien de recherche sur la sécurité nationale/Palestine
196. Le Bureau des droits de l'homme au Congrès national syrien/Genève
197. Forum humanitaire pour les droits des femmes/ Jordanie
198. Forum de dialogue pour le développement et les droits de l'homme / Egypte
199. Le Forum Démocratique Palestinien en Europe
200. Forum de Houran pour la citoyenneté/Syrie
201. La Plateforme syrienne des organisations non gouvernementales (SPNGO)
202. Forum Africain d'Observation Électorale/Maroc
203. Forum de Bahreïn pour les droits de l'homme
204. Forum du renouveau pour la pensée citoyenne et progressiste/ Tunisie
205. Forum du Renouveau pour la Pensée Citoyenne et Démocratique / Tunisie
206. Forum tunisien des droits économiques et sociaux
207. Forum politique et social de la jeunesse - Palestine
208. Forum Soeurs arabe des droits de l'homme (Yémen)
209. Le Forum civil au Soudan (qui comprend 54 organisations de la société civile) / Soudan
210. Forum pour l'autonomisation des jeunes en Tunisie





211. Forum Culturel Suar/Liban
212. Organisation académique libyenne
213. Organisation tunisienne contre la torture
214. Organisation pour la défense des prisonniers d'opinion en Syrie - Rawanga
215. Organisation internationale des droits de l'homme et du droit international / Norvège
216. Observatoire international pour la documentation des violations des droits de l'homme / Argentine
217. L'Organisation arabe des droits de l'homme en Syrie
218. L'Organisation kurde pour les droits de l'homme en Syrie (DAD)
219. Organisation d'Initiative Sociale / Syrie
220. Organisation égyptienne des droits de l'homme
221. Organisation Marocaine des Droits de l'Homme
222. Organisation mauritanienne des droits et libertés / Mauritanie
223. Organisation Al Mouel pour les Droits et le Développement / YémenLe Forum parallèle égyptien / États-Unis
224. Organisation nationale de l'Amazonas / Libye
225. Organisation nationale des droits de l'homme en Syrie
226. Organisation yéménite pour l'action humanitaire / Yémen
227. ORGANISATION POUR LES LIBERTÉS D'INFORMATION ET D'EXPRESSION-OLIE-HATIM/ MAROC
228. Organisation des droits de l'homme en Syrie - Maf
229. Organisation Hammurabi pour le suivi de la démocratie et des droits de l'homme / Irak
230. Organisation Sawah pour les droits de l'homme - Irak
231. Organisation des jeunes du désert pour le développement et les droits de l'homme / Libye
232. Organisation yéménite pour les droits de la défense et les libertés démocratiques
233. Fondation ACT pour la résolution des conflits/Palestine
234. Women's Media Foundation - Tam/Palestine
235. Fondation Al-Haq pour la liberté d'opinion et d'expression et les droits de l'homme/Égypte
236. Fondation internationale pour la solidarité avec les presnors (Tadamon)
237. La Fondation du Moyen-Orient pour le développement et les droits de l'homme (Yémen)
238. Fondation Addameer pour les droits de l'homme/Palestine
239. Fondation Justice et Citoyenneté pour les Droits de l'Homme/ Egypte
240. La Fondation arabe pour soutenir la société civile et les droits de l'homme / Égypte





241. La Fondation égyptienne pour la promotion des droits de l'enfant
242. Fondation de coopération pour la résolution des conflits / Palestine
243. Future Partners Foundation for Development and Human Rights - Yémen
244. Fondation Shabad pour l'autonomisation des femmes et le développement durable / Irak
245. Société Internationale Amel
246. Justice Foundation for Human Rights / Yémen
247. Fondation Mada pour les Droits de l'Homme / Irak
248. Forum Dialogue Fondation pour le Développement et les Droits de l'Homme / Egypte
249. La Commission nationale pour l'indépendance de la magistrature et l'état de droit / Palestine
250. La Commission internationale pour le soutien des droits du peuple palestinien
251. Autorité sahéenne de défense des droits de l'Homme/Mauritanie
252. L'Autorité palestinienne pour les docteurs dans la fonction publique



